

NOUVELLE-CALEDONIE

GOUVERNEMENT

Direction des affaires sanitaires et sociales

Service des actions sanitaires

5, rue Galliéni - B.P. N4 - 98851 NOUMEA Cedex

☎ (687) 24.37.04 - Télécopie (687) 24.37.02

e-mail : dass@gouv.nc

Dossier suivi par le Dr Sylvie BARNY

Nouméa, le 31 août 2005

Communiqué de presse

En raison des nombreux cas d'hépatite A qui nous ont été signalés ces dernières semaines, en particulier chez des enfants de moins de 15 ans, il faut considérer qu'une épidémie débute en Nouvelle-Calédonie.

L'enquête épidémiologique a permis de confirmer la transmission du virus par l'intermédiaire des mains sales, dans le cadre de contacts entre personnes. Dans tous les cas connus, un **défaut de lavage correct des mains** a été identifié, notamment chez les jeunes enfants, population majoritairement touchée par cette infection. Il existe une forte transmission au sein des collectivités d'enfants (écoles, crèches ...) mais aussi au sein des familles.

Dans ce contexte et afin de tenter de juguler cette épidémie, il est indispensable d'insister sur la nécessité de faire respecter les règles élémentaires d'hygiène par les enfants et les personnels encadrant les enfants. La seule prévention consiste à **se laver les mains au savon, en faisant mousser au moins pendant 30 secondes**, avant de manger, avant de préparer ou de servir les repas ou goûters, et après avoir été aux toilettes.

Il est aussi indispensable de diffuser cette information auprès des parents

**Le médecin inspecteur de la santé
Chef du service des actions sanitaires**

Docteur Jean-Paul GRANGEON